

*Province de Liège***BULLETIN PROVINCIAL***Périodique***Sommaire**

	<i>Pages</i>
<b><u>N° 52 PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS</u></b>	
<i>Circulaire du Gouverneur de la Province du 4 septembre 2018</i>	<b>292</b>
<b><u>N° 53 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u></b>	
<i>Récapitulation générale du budget de l'année 2018, après 2<sup>ème</sup> série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 14 juin 2018 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 14 août 2018.</i>	<b>293</b>
<b><u>N° 54 SERVICES PROVINCIAUX – ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ DURABLE</u></b>	
<i>Règlement provincial relatif à l'octroi d'un subside pour l'acquisition d'une première borne de rechargement pour véhicules électriques</i>	
<i>Résolution du Conseil provincial du 31 mai 2018</i>	<b>295</b>
<b><u>N° 55 RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE</u></b>	
<b><i>Arrondissement de LIÈGE</i></b>	<b>299</b>
<i>GRÂCE-HOLLOGNE</i>	
<i>SERAING</i>	
<i>SOUMAGNE</i>	
<i>VISÉ</i>	
<i>WASSEIGES</i>	
<b><i>Arrondissement de HUY-WAREMME</i></b>	<b>302</b>
<i>BERLOZ</i>	
<i>BRAIVES</i>	
<i>DONCEEL</i>	
<i>HUY</i>	
<i>VILLERS-LE-BOUILLET</i>	
<b><i>Arrondissement de VERVIERS</i></b>	<b>304</b>
<i>LA CALAMINE</i>	
<i>PLOMBIÈRES</i>	
<i>THEUX</i>	
<i>THIMISTER-CLERMONT</i>	
<i>VERVIERS</i>	

**N° 52 PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS**

*Circulaire du Gouverneur de la Province du 4 septembre 2018*

Liège, le 4 septembre 2018

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres  
A Mesdames et Messieurs les Présidents  
des Centres Publics d'Aide Sociale  
des Communes de la Région de langue  
française de la Province de Liège

Pour information :

à Madame la Commissaire d'Arrondissement

-----

Madame, Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur le Président,

En exécution des dispositions de l'article 1er de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 (MB 10/7/74) et l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du 23 mars 1989 (MB 7/4/89) concernant le pavoisement des édifices publics modifié par l'arrêté royal du 6 septembre 1993 (MB 9/9/93) , modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998 modifié par l'arrêté royal du 3 décembre 2013 (MB 4/12/13), modifié par l'arrêté royal du 29 mai 2015 et de l'article 5 du décret du 3 juillet 1991 du Conseil de la Communauté Française, je vous prie de faire arborer le drapeau National, le drapeau de la Communauté Française et le drapeau Européen sur les édifices publics le 24 octobre, à l'occasion de la Journée des Nations-Unies.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE :

Hervé JAMAR

**N° 53 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES**

*Récapitulation générale du budget de l'année 2018, après 2<sup>ème</sup> série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 14 juin 2018 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 14 août 2018.*

I. SERVICE ORDINAIRE		RÉCETTES	DEPENSES
00	Général	85.000,00	2.073.000,00
01	Dettes générales	-	564.800,00
02	Fonds	45.228.932,00	-
04	Impôts	185.219.959,00	25.000,00
05	Assurances	295.010,00	3.100.000,00
06	Prélèvements	33.700.000,00	45.732.570,00
101	Autorités provinciales	475.530,00	2.832.926,00
104-121	Administration générale	12.303.860,00	44.875.587,00
124	Patrimoine privé	274.416,00	949.713,00
13	Services généraux	401.080,00	28.789.302,00
14-16	Calamités et étranger	54.000,00	954.986,00
3	Sécurité et ordre publics	632.572,00	4.408.377,00
40-42	Communications routières	187.410,00	5.675.021,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	3.030,00	998.000,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	113.163,00
53-55	Industrie et énergie	6.936.179,00	3.096.677,00
56	Tourisme	245.010,00	8.278.839,00
6	Agriculture	1.032.540,00	9.481.152,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	14.232.602,00	33.535.130,00
73	Enseignement secondaire	96.206.230,00	125.869.955,00
74	Enseignement supérieur	48.167.056,00	55.580.915,00
75	Enseignement pour Handicapés	5.328.340,00	8.434.814,00
760	Complexes de délasserment	985.470,00	4.773.221,00
761	Jeunesse	321.040,00	3.488.751,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.729.200,00	22.316.122,00
764-766	Sports	765.420,00	8.974.977,00
77-78	Arts	541.580,00	9.768.654,00
79	Cultes et Laïcité	-	1.822.736,00
80-86	Interventions sociales et famille	321.540,00	6.245.320,00
870-872	Soins de santé	2.248.440,00	13.154.115,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	90.030,00	1.957.675,00
9	Logement, aménagement du territoire	1.190.110,00	1.407.800,00
Totaux		459.201.586,00	459.279.298,00
Solde des années antérieures		13.635.002,83	13.485.572,00
TOTAL GENERAL		472.836.588,83	472.764.870,00

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	5.000,00	136.000,00
01	Dettes générales	-	-
02	Fonds	-	-
04	Impôts	-	-
05	Assurances	140.000,00	140.000,00
06	Prélèvements	45.100.000,00	-
101	Autorités provinciales	-	35.000,00
104-121	Administration générale	6.551.534,00	23.830.700,00
124	Patrimoine privé	290.050,00	320.000,00
13	Services généraux	75.025,00	1.275.000,00
14-16	Calamités et étranger	-	1,00
3	Sécurité et ordre publics	-	1.665.000,00
40-42	Communications routières	-	-
44-45	Voies navigables - Hydraulique	1,00	686.002,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	-
53-55	Industrie et énergie	-	1.340.674,58
56	Tourisme	510.000,00	2.318.400,00
6	Agriculture	3.500,00	192.000,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	1.165.500,00	3.575.501,00
73	Enseignement secondaire	4.249.502,00	4.297.000,00
74	Enseignement supérieur	2.330.002,00	2.330.000,00
75	Enseignement pour Handicapés	215.000,00	240.000,00
760	Complexes de délasserment	313.000,00	1.013.000,00
761	Jeunesse	-	85.000,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	17.428.220,00	40.505.000,00
764-766	Sports	-	590.000,00
77-78	Arts	2.253.000,00	2.813.001,00
79	Cultes et Laïcité	-	105.000,00
80-86	Interventions sociales et famille	-	77.000,00
870-872	Soins de santé	-	62.000,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	-	500.000,00
9	Logement, aménagement du territoire	-	-
Totaux		80.629.334,00	88.131.279,58
Solde des années antérieures		38.903.002,39	31.378.792,85
TOTAL GENERAL		19.532.336,39	119.510.072,43

**N° 54 SERVICES PROVINCIAUX – ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ DURABLE**

*Règlement provincial relatif à l'octroi d'un subside pour l'acquisition d'une première borne de rechargement pour véhicules électriques*

***Résolution du Conseil provincial du 31 mai 2018***

**RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre III, Titre III de la Troisième partie ;

Vu la circulaire du Ministre des pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les Pouvoirs locaux ;

Vu la résolution adoptée par le Conseil provincial le 16 décembre 2010 déterminant les missions prioritaires de la Province de Liège au travers de cinq axes dont un consacré à la supracommunalité et au soutien aux communes ;

Attendu, qu'en sa séance du 17 mai 2018, le Collège provincial a décidé, en parfaite adéquation avec un des axes prioritaires du Collège provincial énoncés dans la Déclaration de politique générale à savoir, le « Développement territorial durable », la modification du subside de 2.500,00 € octroyé aux communes pour l'acquisition d'une première borne de rechargement pour véhicules électriques ;

Attendu que cette décision a été prise dans le but de développer une utilisation de carburant alternatif via des bornes de rechargement ;

Attendu que les coûts importants pour leur installation (raccordement au réseau par le gestionnaire du réseau de distribution, réalisation du socle de fondation, mise en place de poteaux de signalisation, des plots de protection, etc.), font que les Communes sont réticentes à en faire l'acquisition ;

Attendu que le montant total peut en effet atteindre 20.000,00 € T.V.A. comprise (fourniture et installation) en fonction du type de borne et du type raccordement (raccordement sur une installation existante de la collectivité publique concernée ou nécessité d'établir un nouveau raccordement auprès du gestionnaire du réseau de distribution) ;

Attendu qu'il est proposé d'augmenter le montant du subside à concurrence de 75 % du coût total d'acquisition et d'installation d'une première borne TVA comprise et plafonné au montant de 15.000,00 € et ce pour les demandes introduites avant la fin du marché, c'est-à-dire jusqu'au 29 janvier 2019 ;

Attendu que dans ce cadre, le budget pourra être imputé à charge de l'article 104/4040/262433, libellé « Intervention dans les projets supracommunaux » du budget extraordinaire qui devra être augmenté. Il s'élève dès lors au montant de 600.000,00 € T.V.A. comprise ;

Attendu que cette modification implique de majorer les subsides déjà perçus par les communes ayant commandé et installé des bornes sur le domaine public et accessibles à tous ;

Sur proposition du Collège provincial,

**ARRÊTE**

Dans le cadre de l'octroi d'un subside pour l'acquisition d'une première borne de rechargement pour véhicules électriques, le règlement suivant :

**RÈGLEMENT PROVINCIAL RELATIF À L'OCTROI D'UN SUBSIDE POUR L'ACQUISITION  
D'UNE PREMIÈRE BORNE DE RECHARGEMENT POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

CHAPITRE 1<sup>ER</sup> : OBJET, CHAMP D'APPLICATION ET DÉFINITIONS

**Article 1. Objet**

§1. Le présent règlement a pour objet le subventionnement, par la Province de Liège, de l'acquisition par les Communes et les Collectivités publiques ayants adhérents à la centrale d'achat, d'une première borne de rechargement pour véhicules électriques, dans la limite des crédits budgétaires disponibles prévus pour le financement d'actions en matière de supracommunalité et aux conditions fixées ci-dessous.

§2. Cette décision a pour but de développer l'utilisation des carburants alternatifs via des bornes de rechargement. En effet, les coûts importants pour leur installation (raccordement au réseau par le gestionnaire du réseau de distribution), réalisation du socle de fondation, mise en place de poteaux de signalisation, des plots de protection, etc.), font que les collectivités publiques sont réticentes à en faire l'acquisition.

**Article 2. Champ d'application**

Le présent règlement définit les modalités d'octroi de subventions, par la Province de Liège, aux Communes ayant adhéré à la centrale d'achats de borne de rechargement pour véhicules électriques de la Province de Liège.

CHAPITRE 2 : LE SUBVENTIONNEMENT

**Article 3. Nature de la subvention**

Dans les limites des crédits budgétaires disponibles prévus pour le financement d'actions en matière de supracommunalité, le Conseil provincial octroie à toute Commune ayant adhéré à la centrale d'achats :

- Une subvention en espèce pour l'acquisition, l'installation et le raccordement d'une première borne de rechargement pour véhicules électriques ;
- Une subvention en nature, consistant en une étude technique liée à la mise en place de la borne et à son raccordement au niveau électrique.

**Article 4. Montant de la subvention**

La subvention en espèce s'élèvera à 75 % du coût total d'installation et d'acquisition d'une première borne avec un maximum plafonné à 15.000,00 € TVA comprise.

**Article 5. Modalités de liquidation**

Le montant de la subvention sera liquidé sur base des justificatifs de l'acquisition, des travaux et des coûts de raccordements de la borne.

**Article 6. Utilisation et contrôle de l'utilisation de la subvention**

§1. Conformément aux dispositions applicables du CDLD en matière de subventions publiques octroyées par les pouvoirs locaux, la Commune ayant bénéficié d'une subvention en exécution du présent règlement doit utiliser la subvention aux fins pour lesquelles elle lui a été octroyée par la Province de Liège et doit pouvoir en justifier l'utilisation.

§2. Pour ce faire, le bénéficiaire devra adresser au Service Développement durable, aux fins de contrôle, les documents financiers suivants :

- le budget de l'exercice auquel se rattache la subvention ;
- le budget de l'investissement particulier que la subvention est destinée à financer ;
- les comptes annuels de l'exercice pour lequel la subvention a été octroyée ;

§3. Chaque année, dans le cadre du contrôle général des subventions octroyées, le Collège provincial statue, par voie de délibération et en fonction des justificatifs transmis conformément au paragraphe précédent et analysés par le Service Développement durable, sur la bonne utilisation, par le bénéficiaire, de la subvention lui octroyée en exécution du présent règlement.

§4. Dans le mois suivant la date de cette délibération, le service Développement durable en notifie la teneur au bénéficiaire de la subvention.

**Article 7. Restitution de la subvention**

§1. Conformément au prescrit des dispositions du CDLD, le bénéficiaire sera tenu de restituer de plein droit la subvention à la Province de Liège dans les cas suivants:

1. lorsqu'il n'utilise pas la subvention aux fins en vue desquelles elle a été octroyée ;
2. lorsqu'il ne fournit pas les justifications visées au présent règlement ;
3. lorsqu'il s'oppose à l'exercice d'un contrôle par la Province de Liège sur les lieux des activités ou de la tenue des pièces comptables.

§2. Dans les hypothèses visées aux points 1 et 2, le bénéficiaire ne restituera que la partie de la subvention octroyée par la Province de Liège qui n'a pas été utilisée aux fins en vue desquelles elle a été octroyée ou qui n'est pas justifiée.

§3. Le Conseil provincial est compétent pour définir, dans ses décisions particulières d'octroi des subventions allouées en exécution du présent règlement, les pièces supplémentaires qu'il estimerait devoir réclamer aux bénéficiaires pour justifier de l'utilisation des subventions accordées ou poser des conditions particulières d'utilisation des subventions qu'il octroie.

**Article 8. Cas non prévus**

Les cas non prévus par le présent règlement seront souverainement tranchés par le Collège provincial.

**Article 9. Disposition transitoire**

Les Communes ayant installé une borne de rechargement avant l'entrée en vigueur du présent règlement pourront introduire une demande subside complémentaire conformément au présent règlement.

**Article 10. Date d'entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au Bulletin provincial et s'appliquera pour toutes les demandes de subside introduite avant la fin du marché, c'est-à-dire le 29 janvier 2019.

En séance à Liège, le 31 mai 2018

Par le Conseil,

Madame Marianne LONHAY  
La Directrice générale provinciale,

Monsieur Claude KLENKENBERG  
Le Président,

**N° 55 RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE  
ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE**

*Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de  
Liège, Huy-Waremme et Verviers*

<i>Commune(s)</i>	<i>Section(s)</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de délibération</i>
-------------------	-------------------	--------------	---------------------------------

**ARRONDISSEMENT DE LIEGE**

<b>GRÂCE- HOLLOGNE</b>		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière à l'occasion de la fête locale au quartier des Préalles du 30 juillet au 08 août 2018</i>	<i>23 juillet 2018</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière à l'occasion de la brocante à Bierset, avenue de la Gare, le 09 septembre 2018</i>	<i>20 août 2018</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière à l'occasion de la fête de quartier rue Pierre Lakaye, le 31 août 2018</i>	<i>20 août 2018</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière à l'occasion de l'Édition 2018 des Fêtes de Wallonie, place des Martyrs, de la Résistance dite « du Pérou » du 02 au 12 septembre 2018</i>	<i>20 août 2018</i>
	<i>Horion- Hozémont</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation lors d'une brocante rue du Huit mai, le 16 septembre 2018</i>	<i>03 septembre 2018</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation lors de la fête de quartier dans la rue des Enfants le 15 septembre 2018</i>	<i>03 septembre 2018</i>
<b>SERAING</b>		<i>Ordonnance de police du CC sur la publicité et l'affichage, relatifs aux élections communales et provinciales du 14 octobre 2018</i>	<i>19 juin 2018</i>
<b>SOUMAGNE</b>		<i>Certificat de publication n° 0163/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Labouxhe, 2 à 4, les 25/08/2018 en raison d'un déménagement</i>	<i>16 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0164/2018 – arrêté de police relatif aux mesures de circulation et d'arrêt et de stationnement dans diverses voiries communales le dimanche 26 août 2018 à l'occasion de la course cycliste "Grand Prix de la Magne"</i>	<i>22 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0165/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Sur les Keyeux « emplacement BUS » le 25/08/2018 lors de l'installation d'un Food Truck</i>	<i>14 août 2018</i>

		<i>Certificat de publication n° 0169/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d’arrêt, de stationnement et de circulation rue Matefosse, 64 le 3 septembre 2018 à l’occasion de travaux de raccordement</i>	27 août 2018
		<i>Certificat de publication n° 0170/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d’arrêt et de stationnement rue Croix Henes, 34 le 17/09/2018 lors de la réparation de câble LD pour NETHYS</i>	27 août 2018
		<i>Autorisation de police relative à la demande d’organisation d’une randonnée VTT organisée le 2 septembre 2018</i>	27 août 2018
		<i>Autorisation de police relative à la demande d’organisation d’une marche le 2 septembre 2018</i>	27 août 2018
		<i>Certificat de publication n° 0172/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d’arrêt et de stationnement et limitation de vitesse rue Labouxhe (entre la RN3 et le Ravel) du 29 au 31/08/2018 lors de fouilles en trottoir pour la SWDE</i>	28 août 2018
		<i>Certificat de publication n° 0173/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d’arrêt et de stationnement et limitation de vitesse, avenue de la Résistance, 520 du 10 au 14/09/2018 durant aménagement de la voirie</i>	28 août 2018
		<i>Certificat de publication n° 0174/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d’arrêt et de stationnement, avenue Jean Jaurès, 10 du 28/8 au 11/09/2018 lors de l’évacuation de déchets</i>	28 août 2018
		<i>Certificat de publication n° 0175/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d’arrêt et de stationnement et mise en place de déviations, rue des Carmes, rue des Anges, rue Rafhay et Pontal-Plantche le 9/9/2018 à l’occasion du Triathlon Duathlon Club de Herve</i>	31 août 2018
		<i>Certificat de publication n° 0176/2018 – arrêté de police relatif aux mesures de stationnement et mise en place de déviations, chaussée Colonel Joset et alentours du 15 au 18/09/2018 en raison de la kermesse annuelle</i>	04 septembre 2018
		<i>Certificat de publication n° 0177/2018 – arrêté de police relatif aux mesures de stationnement rue Pierre Curie le 29/09/2018 à l’occasion de l’organisation d’un bal populaire au Centre culturel de Soumagne</i>	04 septembre 2018
		<i>Autorisation de police relative à la demande d’organisation d’un festival de musique au domaine provincial de Wégimont le samedi 15 septembre 2018</i>	04 septembre 2018
		<i>Autorisation de police relative à la demande d’autorisation de traverser la commune par les joggeurs et l’organisation d’un départ à hauteur du hall omnisport le dimanche 30 septembre 2018</i>	25 août 2018

		<i>Certificat de publication n° 0180/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement Avenue de la Libération en raison des travaux réalisées par la SWDE du 6 au 14/09/2018</i>	<i>05 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0181/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Louis Pasteur au n° 88 en raison d'évacuation de déchets les 22 et 23/09/2018</i>	<i>10 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0182/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt, de stationnement et de réduction de vitesse, rue Campagne en raison de travaux de terrassement et pose de raccordement sous voirie le 17/09/2018</i>	<i>10 septembre 2018</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue des Carmes à hauteur du n° 203 en raison de l'évacuation de déchets du vendredi 29 juin au lundi 2 juillet 2018</i>	<i>22 juin 2018</i>
		<i>Autorisation de police accordée pour l'organisation de la procession à Soumagne-Vallée le dimanche 16 septembre 2018</i>	<i>12 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0184/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Paul d'Andrimont, 55 du 19/9 au 7/10/2018 en raison de travaux de renouvellement de la toiture</i>	<i>13 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0185/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Large Voie, 2 du 26/9/2018 au 8/3/2019 lors de travaux de fouilles en trottoir pour la SWDE</i>	<i>18 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0186/2018 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Louis Pasteur, 141 du 20 au 24/09/2018 en raison de l'évacuation de gravats de démolition</i>	<i>16 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0187/2018 – arrêté de police relatif aux mesures de circulation dans diverses voiries communales du 24/09 au 31/10/2018 en raison de la pose de câbles sur le tracé de la liaison Rabosée-Battice</i>	<i>20 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 0188/2018 – arrêté de police relatif aux mesures de circulation, d'arrêt et de stationnement dans diverses voiries communales du 17 au 28/09/2018 lors de la pose de câbles sur le tracé de la liaison Rabosée-Battice</i>	
		<i>Autorisation de police accordée pour l'organisation d'une balade organisée par l'ASBL B.M.VMT. le 06/10/2018 dans les rues de l'entité</i>	<i>20 septembre 2018</i>
		<i>Autorisation de police accordée pour parcourir les vies publiques de l'entité à l'occasion de la</i>	<i>19 septembre 2018</i>

		<i>1<sup>ère</sup> étape de l'Echappée belge en Wallonie, le 24/09/2018</i>	
<b>VISÉ</b>		<i>Ordonnance de police temporaires relatives aux mesures de : - circulation dans l'Allée des Platanes et l'Allée des Acacias du 15 au 16 septembre 2018 à l'occasion de la fête des voisins - stationnement sur le parking situé devant la salle Li Tcherati le samedi 20 octobre 2018 à l'occasion d'un festival de rock - circulation rue du Pays de Liège du 6/08 au 30/11/2018 à l'occasion de la pose des égouts et la réfection de la voirie</i>	<i>20 août 2018</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative au stationnement des véhicules, rue de Berneau, sur le parking du hall omnisport le lundi 24 septembre 2018 pour le placement d'un car médical</i>	<i>03 septembre 2018</i>
<b>WASSEIGES</b>		<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation en raison de l'organisation de la fête annuelle à Wasseiges le 1 et 2 septembre 2018</i>	<i>13 août 2018</i>
		<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation routière en raison de travaux de télécommunication sur la rue d'Obin à partir du 3 septembre 2018 et pour une durée de 20 jours</i>	<i>28 août 2018</i>
	<i>Acosse</i>	<i>Ordonnance de police concernant l'interdiction de stationnement à Acosse, rue Wéry à partir du 3 septembre 2018</i>	<i>28 août 2018</i>
		<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation en raison de l'organisation d'un jogging sur le territoire de Wasseiges le 16 septembre 2018</i>	<i>04 septembre 2018</i>
	<i>Ambressin</i>	<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation routière, rue d'Avin en raison de travaux d'aménagement de trottoirs du 10/09 au 30/10/2018</i>	<i>04 septembre 2018</i>

### **ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME**

<b>BERLOZ</b>		<i>Ordonnance de police du Collège 29/2018 relative aux mesures de circulation chemin des Trois Chênes (de la rue Joseph Hendrickx vers la rue de Geer) en raison de festivités organisées les 8 et 9 septembre 2018 par le Sprinter Club Berloz</i>	<i>29 août 2018</i>
<b>BRAIVES</b>	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises rue Louis DEBATTY à partir du 24 août 2018 lors de la construction d'une maison</i>	<i>21 août 2018</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue SAINT-Donat à hauteur de l'immeuble n° 5 le 28 août 2018 lors des travaux de raccordement à l'égout</i>	<i>22 août 2018</i>

		<i>Adoption d'une ordonnance de police relative aux mesures prises durant les élections communales</i>	29 août 2018
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation route de Warnant à hauteur du carrefour avec la rue de Foncourt du 31 août au 28 septembre 2018 durant les travaux de fouilles en trottoir</i>	24 août 2018
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement sur le parking de l'ancienne gare, chemin du Via du 13 au 17 septembre 2018 à l'occasion d'un spectacle de marionnettes</i>	05 septembre 2018
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation, thier du Moulin à hauteur du n° 13/1 du lundi 10 au samedi 15 septembre 2018 en raison de travaux de terrassement d'une nouvelle construction</i>	05 septembre 2018
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue La Rue, le 09 septembre 2018 en raison de l'organisation de la fête des voisins</i>	05 septembre 2018
	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Louis Debatty à hauteur de la nouvelle construction à partir du vendredi 7 septembre 2018 en raison placement d'un conteneur</i>	05 septembre 2018
	<i>Avennes</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue des Saules du 18 septembre au 31 décembre 2018 en raison de travaux de terrassement de voiries et de pose d'égouts</i>	14 septembre 2018
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises sur le site de l'ancienne gare de Braives le mercredi 19 septembre 2018 à l'occasion de l'organisation d'un marché d'automne</i>	14 septembre 2018
<b>DONCEEL</b>	<i>Jeneffe</i>	<i>Arrêté du CC relatif aux mesures de circulation prises suite à l'organisation des festivités locales sur l'ancien site du GAJ rue de la Ville du samedi 25/08/2018 au dimanche 26/08/2018</i>	16 août 2018
		<i>Arrêté du CC relatif aux mesures de circulation prises suite à l'organisation de Récré(A)ctions, place Magnée le 09 septembre 2018</i>	22 août 2018
	<i>Limont</i>	<i>Arrêté du CC relatif aux mesures de circulation prises rue des Combattants en raison de l'organisation du festival annuel « Limon'Rock » du 15 au 16/09/2018</i>	22 août 2018
		<i>Arrêté du CC relatif aux mesures de circulation prises suite aux 2 épreuves cyclistes du 23 septembre 2018</i>	22 mai 2018
	<i>Haneffe</i>	<i>Arrêté du CC relatif aux mesures de circulation prises suite à l'organisation de mouvements d'ensemble à vélo par le Royal Guidon Hesbignon le 22 septembre 2018 sur la Grand'Place de Haneffe</i>	12 septembre 2018
		<i>Arrêté du CC relatif à l'autorisation délivrée à la Société GENETEC d'effectuer des travaux et prises des mesures de sécurité dans les rues</i>	19 septembre 2018

		<i>Tombeux, Caquin, O. Renson et J. Joirkin à partir du 28/09/2018</i>	
<b>HUY</b>		<i>Certificat de publication relatif au règlement complémentaire à la circulation routière instaurant la création d'une zone 30 au Camp de Corroy</i>	<i>03 septembre 2018</i>
<b>VILLERS-LE-BOUILLET</b>		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation et de stationnement rue de Waremmes (RN65° entre ses carrefours avec les rues des Vergers et des Marronniers le 23 septembre 2018 dans le cadre des festivités villersises</i>	<i>06 septembre 2018</i>

### **ARRONDISSEMENT DE VERVIERS**

<b>LA CALAMINE</b>		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans la rue des Carabiniers à l'occasion de la kermesse annuelle du 03/09 au 11/09/2018</i>	<i>30 août 2018</i>
	<i>Hergenrath</i>	<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans diverses rues de Hergenrath à l'occasion d'un tournage à l'intérieur et aux alentours du château d'Eyneburg du 12 au 20/09/2018</i>	<i>30 août 2018</i>
<b>PLOMBIÈRES</b>	<i>Gemmenich</i>	<i>Ordonnance de police relative à la circulation routière rue Jean Herzet devant les immeubles n°s 24 et 26, en raison de la fête de quartier</i>	<i>13 août 2018</i>
		<i>Ordonnance de police relative à la circulation routière dans différentes rues à l'occasion d'un cortège de la société Next Generation, le 23 septembre 2018</i>	<i>03 septembre 2018</i>
<b>THEUX</b>		<i>Modification de la délibération du CC du 9 juillet 2018 – ajout d'emplacements destinés à l'affichage provincial</i>	<i>03 septembre 2018</i>
<b>THIMISTER-CLERMONT</b>	<i>Froidthier</i>	<i>Arrêté du Bourgmestre relatif aux mesures de circulation prises à l'occasion des travaux de voirie du 29 au 31/08/2018</i>	<i>21 août 2018</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre relatif aux mesures restrictives de circulation lors d'une fête privée organisée à Crawhez n° 28 les 18 et 19 août 2018</i>	<i>09 août 2018</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre relatif aux mesures de circulation prises à rue du Bac, lors du placement d'une fosse septique et raccordement SWDE du 27 au 31/08/2018</i>	<i>09 août 2018</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre relatif aux mesures restrictives de circulation du 20 au 27/09/2018 à l'occasion de la kermesse de Thimister</i>	<i>28 août 2018</i>
	<i>Clermont</i>	<i>Arrêté du Bourgmestre relatif aux mesures restrictives de circulation du 07 au 09/09/2018 lors du barbecue du pré Desonnay</i>	<i>28 août 2018</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre relatif aux mesures de sécurité prises à l'occasion de la pose d'un câble électrique en voirie sous le pont TGV à Sérezé-Houlteau du 12/9 au 19/10/2018</i>	<i>06 septembre 2018</i>

<b>VERVIERS</b>		<i>Certificat de publication n° 081/2018 – arrêté du CC relatif à la réglementation de la circulation routière à l’occasion de l’organisation d’une brocante de l’Enclos des Récollets le 30 juin 2018</i>	<i>15 juin 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 082/2018 – arrêté du CC relatif à la création d’un emplacement pour personnes à mobilité réduite, rue des Chapeliers</i>	<i>25 mai 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 083/2018 – arrêté du CC relatif à la création d’un emplacement pour personnes à mobilité réduite, rue Grand’Ry</i>	<i>25 mai 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 084/2018 – arrêté du CC relatif à la création d’un emplacement pour personnes à mobilité réduites, rue des Coteaux, 22</i>	<i>25 mai 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 085/2018 – arrêté du CC relatif à la création d’un emplacement pour personnes à mobilité réduite, rue de Liège, 69</i>	<i>25 mai 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 086/2018 – ordonnance de la Bourgmestre relative à la réglementation provisoire de la circulation à l’occasion de l’organisation de la Grande Braderie de Verviers, du 28 au 30 juin 2018</i>	<i>27 juin 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 087/2018 – ordonnance de la Bourgmestre relative à la réglementation de la circulation en raison du danger résultant de l’accès à la Plaine Peltzer</i>	<i>29 juin 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 100/2018 – ordonnance de la Bourgmestre relative à la réglementation de la circulation à l’occasion de l’organisation de la kermesse et de la brocante de Petit Rechain, du 27 au 31 juillet 2018</i>	<i>18 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 101/2018 – ordonnance modifiée de la Bourgmestre et ayant pour objet le périmètre d’inaccessibilité à différents immeubles impactés par l’incendie du 16 juillet 2018 rue de Stembert n° 64 et ce pour cause d’utilité publique</i>	<i>18 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 102/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet le périmètre de sécurité et d’inaccessibilité suite à l’incendie du 16 juillet 2018 rue de Stembert n° 64 et ce pour cause de salubrité publique</i>	<i>19 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 103/2018 - ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire à l’occasion d’une animation et feu d’artifices le 21 juillet 2018</i>	<i>18 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 104/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation à l’occasion de la « Fiesta City » du 24 au 26 août 2018</i>	<i>06 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 105/2018 – ordonnance du Bourgmestre f.f. ayant pour</i>	<i>23 juillet 2018</i>

		<i>objet l'interdiction d'habitats mobiles (gens du voyage) sur le territoire de la commune durant la période estivale</i>	
		<i>Certificat de publication n° 106/2018 – ordonnance du Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation en raison de l'organisation des "Apéros verviétois", le 3 août 2018</i>	<i>31 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 107/2018 – ordonnance du Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire à adopter à l'occasion de l'organisation d'une manifestation publique "Fiesta City" du 24 au 26 août 2018</i>	<i>31 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 108/2018 – ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation en raison de l'organisation des "Apéros verviétois", le 03 août 2018</i>	<i>02 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 109/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation à l'occasion de l'organisation d'une course de caisses à savon à Stembert, le 19 août 2018</i>	<i>13 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 110/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation de la circulation à l'occasion d'une manifestation publique du 20 au 24 août 2018</i>	<i>20 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 111/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation à l'occasion de l'organisation des Journées portes ouvertes de la Zone de Secours Vesdre-Hoëgne &amp; Plateau, le 16 septembre 2018</i>	<i>20 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 112/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion de l'organisation de la brocante de la S.V.P.A., le 9 septembre 2018</i>	<i>20 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 113/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion de la kermesse de septembre, du 29 août au 19 septembre 2018</i>	<i>20 juillet 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 114/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raisons de l'organisation d'un barbecue de quartier « Melen-Coteaux-Vertes Hougnes » le 1<sup>er</sup> septembre 2018</i>	<i>28 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 115/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison de l'organisation de la fête</i>	<i>29 août 2018</i>

		<i>des voisins, rue Grand Vinâve, le 1<sup>er</sup> septembre 2018</i>	
		<i>Certificat de publication n° 116/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une l'organisation du Festival « Danse en ville » le 1<sup>er</sup> septembre 2018</i>	<i>17 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 117/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison de l'organisation du jogging RABC Ensival, le 2 septembre 2018</i>	<i>17 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 118/2018 – arrêté du CC ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison de l'organisation de la Foire du livre et vieux papiers, le 9 septembre 2018</i>	<i>17 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 119/2018 – arrêté de CC ayant pour objet l'approbation de la réglementation sur l'affichage électoral pour les élections provinciales et communales 2018</i>	<i>05 septembre 2018</i>
	<i>Petit-Rechain</i>	<i>Certificat de publication n° 120/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire à prendre à l'occasion de l'organisation de la Place en fête, le 8 septembre 2018</i>	<i>5 septembre 2018</i>
	<i>Stembert</i>	<i>Certificat de publication n° 121/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation de la circulation en raison de l'organisation de la Grande Brocante de Stembert, le 16 septembre 2018</i>	<i>31 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 122/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation de la circulation en raison de l'organisation de la Brocante des Cerisiers, le 16 septembre 2018</i>	<i>31 août 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 123/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation de la circulation à l'occasion de la fête à Hodimont le 15 septembre 2018</i>	<i>7 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 124/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation de la circulation en raison de l'organisation d'une manifestation « Roulez Jeunesse » les 17 et 18 septembre 2018</i>	<i>06 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 128/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation de la circulation à l'occasion de l'organisation d'une course cycliste – Challenge Bicyclic – le 23 septembre 2018</i>	<i>06 septembre 2018</i>
		<i>Certificat de publication n° 126/2018 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation de a circulation en raison de l'organisation du - Village Provençal - du 12 au 15 septembre 2018</i>	<i>11 septembre 2018</i>